

20 juil 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 20 juillet 2006

Transport militaire

Transport militaire à travers la Tanzanie et le Burundi

Transport militaire à travers la Tanzanie et le Burundi

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la mise en oeuvre d'un détachement d'une cinquantaine de militaires pour l'appui d'un transport volumineux à travers la Tanzanie et le Burundi, pendant une période de deux semaines. A la suite de la vente de matériel et d'équipement militaire à la République Démocratique du Congo (RDC) et au Burundi, et dans le cadre des partenariats militaires avec ces deux nations, une grande quantité de matériel doit être transportée par voie maritime, de la Belgique vers le Burundi et l'Est de la RDC. Un détachement d'une cinquantaine de militaires belges, composé de chauffeurs, spécialistes en transport, soins médicaux et maintenance est envoyé en Afrique centrale à la fin du mois de juillet, pour une période de deux semaines. Sa mission consistera à décharger le bateau et à organiser et accompagner le mouvement par la route et le rail de plus de 500 véhicules militaires, remorques, motos et containers, de l'Est de la Tanzanie (Dar Es Salaam) via le Burundi, jusqu'à Uvira, dans l'Est de la RDC.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe